



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
REUNION DU 22 AVRIL 2024
LISTE DES DELIBERATIONS**

Délibération 24-1-1 : Approbation du comptes administratif 2023.

Rapporteur : Myriam Saint-Genis

Adopté à l'unanimité.

Délibération 24-1-1bis : Approbation du compte de gestion 2023.

Rapporteur : Myriam Saint-Genis

Adopté à l'unanimité.

Délibération 24-1-2 : Vote du budget primitif 2024.

Rapporteur : Myriam Saint-Genis

Adopté à l'unanimité.

Délibération 24-1-2 : Élaboration et mise en place du plan canicule.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Président du CCAS,
Fabrice VENET